



CAMP
SAINT-SACREMENT
Complice de vos loisirs!

Guide du Parent

2025



BIENVENUE AU CAMP



Voici le guide du parent concernant l'édition du camp de jour 2025

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Rencontre de parents

L'équipe de direction du camp ainsi que les superviseurs vous convient à une rencontre d'information le **mercredi 18 juin à 18h30** à la salle communautaire de notre centre de loisirs au 1360 Boulevard de l'Entente.

Aucune information supplémentaire à ce guide ne sera donnée. C'est un moment pour faire un survol du guide ensemble, de poser vos questions et de mettre des visages sur l'équipe qui s'occupera de vos enfants tout au long de l'été.

La rencontre sera également diffusée en virtuel, un lien sera envoyé par courriel dans les jours précédents la rencontre. Il sera également possible de visionner la rencontre plus tard.



UNE JOURNÉE AU CAMP

Les activités régulières de notre camp de jour varient selon le camp choisi.

- Pour le PVE, les activités ont lieu de 8h00 à 17h00. Un service d'animation est offert avant (7h30 à 8h00) et après (17h00 à 17h45) le camp pour s'adapter à votre horaire. Il est en extra du prix affiché. Il est important de le sélectionner lors de son inscription au PVE si vous en avez besoin.
- Pour nos autres programmes (Mon premier camp 3-4 ans, les camps spécialisés et les semaine 8 et 9) les activités ont lieu de 9 h à 16 h . Le service d'animation (7h30 à 9h00) et (16h00 à 17h45) est inclus dans le prix. Vous pouvez donc arriver n'importe quand, entre 7h30 et 9h00, et venir chercher votre enfant entre 16h00 et 17h45 sans souci.

Voici un aperçu de l'horaire d'une journée-type au camp. Celui-ci vous est fourni à titre indicatif uniquement, car il peut varier selon le type de camp choisi, les activités à l'horaire, la météo, etc.

7h30 à 8h50	Service d'animation
8h50	Rassemblement des groupes, accueil, prise de présence
9h00	Activités, thématique
10h00	Collation du matin
10h15	Activités, baignade, thématique
12h00	Dîner
12h45	Activités, baignade
14h30	Collation de l'après-midi
14h45	Activités, baignade, repos pour les 3-4 ans
16h00	Fin du camp
16h00 à 17h45	Service d'animation



Le PVE, c'est LE CAMP le plus populaire chez nous! Chaque été, c'est près de 1000 enfants qui le fréquentent, ou plus de 600 inscriptions par semaine.

- **Activités sportives** : Soccer, ballon canadien, olympiades, jeux de course, etc. Chaque jour, une période d'activité sportive est à l'horaire des groupes.
- **Activités créatives et artistiques** : Dessin, danse, théâtre, chant, bricolage, etc.
- **Grands jeux** : Jeux d'équipe favorisant la coopération et la communication entre les jeunes en mettant de l'avant le plaisir, l'entraide et le dépassement de soi.
- **Thématique** : Pièce de théâtre se déroulant tout au long de la semaine et préparée par l'équipe de moniteur.
- **Baignade** : Tous les jours en cas de beau temps, il y a baignade ou jeux d'eau.
- **Activités spéciales** : Chaque semaine, une activité spéciale sera offerte aux enfants gratuitement.
- **Sorties** : Il y aura 3 sorties offertes cet été. Les frais sont en surplus du PVE.

Ce programme est subventionné par la Ville de Québec pour 7 semaines.

- **Service de garde :**

Avant 8h et après 17h, un service de surveillance animée peut être offert par certains organismes. La disponibilité du service, les modalités d'inscription et la tarification sont à la discrétion des organismes gestionnaires.

- **Semaines supplémentaires :**

Les semaines supplémentaires consistent à une offre de camp de jour pour les semaines non couvertes par le service régulier. La disponibilité de ce service dépend de la disponibilité des locaux et des ressources humaines. L'offre, le coût et la durée de ces semaines sont à la discrétion de l'organisme.



Mon premier camp est un programme unique conçu pour les tout-petits.

- **Les activités**

Chaque semaine, les enfants vont participer à des activités de camp adaptées aux tout-petits. Le matin, entre 7 h 30 et 9 h, les enfants auront une routine de bienvenue pour bien commencer la journée dans un local séparé des plus grands.

- **Les activités sont variées pendant la semaine :**

Chasse au trésor, bricolage, éveil à la musique, expériences drôles et captivantes, parcours psychomoteur, sports, yoga et autre. Évidemment, l'horaire et le rythme de la journée sont pensés en fonction du jeune âge des enfants.

En après-midi, un temps de repos aura lieu pour que les enfants puissent profiter de leur journée au maximum.

- **Groupe**

Chaque groupe est composé d'un animateur pour huit enfants maximum.

- **Local**

Les 3-4 ans ont un local spécialement pour eux. Tout le matériel est adapté pour les tout-petits, comme dans une garderie.

- **La piscine**

Les enfants auront une période sécuritaire de baignade dans la barboteuse avant les autres enfants du camp.



Votre enfant va côtoyer plusieurs personnes pendant la journée. Chacune a un rôle à jouer dans le succès de notre camp de jour.

Merci d'être respectueux et patient avec notre personnel qui ont tous à coeur la sécurité et le plaisir de vos enfants au camp de jour.

Nous utilisons un système de couleur de chandail pour vous aider à les identifier.

- **Moniteur (chandail jaune)** : C'est la personne qui passera la journée avec votre enfant. Chaque moniteur est assigné à un groupe pour la semaine. Tous nos moniteurs possèdent une formation en animation.
- **Accompagnateur (chandail jaune)** : L'accompagnateur permet l'intégration d'enfants à besoins particuliers au camp de jour. Chaque accompagnateur est responsable de l'intégration d'un à trois jeunes et passe la journée avec eux en suivant le groupe.
- **Aide-animateur (chandail orange)** : L'assistant est un jeune de 14-15 ans désirant devenir moniteur dans le futur. Il aide les moniteurs au cours de la journée dans la préparation et l'animation des activités. Il n'est jamais laissé seul avec un groupe.
- **Superviseur (chandail rouge)** : Chaque superviseur est responsable d'un groupe de moniteurs. C'est une personne-ressource pour nos moniteurs, mais aussi une référence pour les parents. N'hésitez pas à aller lui parler.
- **Intervenant (chandail rouge)** : L'intervenant possède une formation spécialisée dans l'intervention auprès des jeunes. Il n'agit comme personne-ressource qu'en cas de problématique particulière au camp. Il supervise le programme d'accompagnement et le travail des différents accompagnateurs.
- **Responsable de site (chandail rouge)** : Le responsable de site supervise l'ensemble des activités qui ont lieu dans son camp. Il y a un responsable pour les camps spécialisés (Collège Saint-Charles-Garnier) et un pour le camp régulier (Cégep Garneau). Si vous ne trouvez pas la solution à une problématique avec votre superviseur, vous pouvez vous adresser au responsable qui, au besoin, fera le suivi avec la direction.



- **Direction (chandail rouge)** : La direction du camp et les coordonnateurs sont également vêtus d'un gilet rouge, identifié "direction" au dos. Durant l'été, ils seront régulièrement présents sur le terrain pour s'assurer que tout se déroule selon nos standards de qualité.
- **Superviseur vie de camp (chandail rose)** : Le superviseur vie de camp s'assure de la bonne atmosphère du camp, autant entre les animateurs qu'entre les jeunes, par sa présence sur le terrain et la diversité des activités qu'il organise.
- **Superviseur thématique (chandail mauve)** : Le superviseur thématique est responsable de la thématique de l'été. Lui et **son équipe (chandail mauve)** se chargent de faire vivre l'aspect imaginaire et féerique du camp à travers des spectacles, des chansons, des animations spéciales, etc.
- **La relève (chandail vert pâle)**: La relève est constituée de jeunes entre 13-15 ans qui apprennent à leur rythme le métier d'animateur dans le merveilleux monde des camps avec un formateur de qualité qui a plusieurs années d'animation sous la cravate. Ils seront sous la supervision des **animateurs relève (chandail vert foncé)** et du **superviseur relève (chandail rouge)**.

SITES DE CAMP

- **Centre sportif Cégep Garneau, (635 avenue Baillairgé)** : Ce site regroupe le PVE, mon premier camp (3-4 ans) et la relève (13-15 ans) ainsi que certains camps spécialisés qui se donnent au Cégep Garneau (Natation, Arts Martiaux, E-Sports, etc.).
- **Collège Saint-Charles Garnier (961 avenue Louis Fréchette)** : Ce site regroupe les camps spécialisés.
- **École Secondaire de l'Aubier (1020 Chemin du Sault, Saint-Romuald)** : Ce site est dédié au camp d'anglais en collaboration avec le CSSDN.



ARRIVÉE LE MATIN

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons d'accompagner votre enfant lors de son arrivée au camp.

Voici les différentes étapes à suivre lors de votre arrivée le matin :

- Se présenter à la table des présences pour donner le nom de votre enfant.
- Déposer le sac de votre enfant dans l'étagère sous l'affiche de son animateur.
- Se diriger vers le service d'animation, un moniteur vous accueillera et invitera votre enfant à se joindre à l'un des jeux. Si le moniteur est occupé, vous pouvez intégrer votre enfant à l'un des jeux.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à un superviseur (chandail rouge) avant de quitter.

Note : Si votre enfant ne fréquente pas le service d'animation le matin, les enfants seront déjà assis par groupe avec leur moniteur, vous devrez aller porter votre enfant directement à son moniteur.

ABSENCE ET ARRIVÉE TARDIVE

- Vous n'avez pas à nous prévenir en cas d'absence de votre enfant. S'il n'est pas présent le matin, nous considérerons qu'il bénéficie d'une journée de vacances à la maison. Vous ne recevrez pas non plus d'appel pour signaler l'absence. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre enfant s'est bien rendu au camp le matin.
- Si vous arrivez après 9h00, vous devrez trouver un superviseur qui vous dira où est rendu le groupe de votre jeune et cela peut prendre quelques minutes. Si vous ne voyez personne, vous pouvez contacter le secrétariat (418-681-7800 #0) qui contacteront le ou la responsable du site où vous êtes. Afin d'assurer un matin efficace pour vous et pour nous, merci de faire tout votre possible pour venir déposer votre enfant avant 9h.



DÉPART LE SOIR

Voici les différentes étapes à suivre lors du départ le soir :

- Se présenter à la table de présence pour donner le nom de votre enfant.
- Donner le mot de passe que vous avez choisi lors de l'inscription. Celui-ci sert à vous identifier. Si une autre personne que vous vient chercher votre enfant, vous devez lui donner votre mot de passe.
- Se diriger vers le service d'animation pour récupérer votre enfant ainsi que son sac.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à un superviseur avant de quitter.

Le mot de passe est un mot, une phrase, une série de mots ou de chiffres que seuls les parents ou tuteurs d'un enfant ont inscrit à notre système lors des inscriptions. Seuls ces derniers connaissent le mot de passe. Il est très important de s'en rappeler. S'il ne vous est pas possible de fournir le mot de passe à votre arrivée, nous devons effectuer des vérifications sur votre identité et cela pourrait causer un délai.

Note : Si votre enfant est inscrit au PVE et qu'il ne fréquente pas le service d'animation en après-midi, vous devez venir le récupérer avant 17 h.

DÉPART HÂTIF

Si vous désirez venir chercher votre enfant avant 16h00, vous devez obligatoirement contacter le secrétariat au 418-681-7800, poste 0. Le secrétariat contactera le ou la responsable du site de votre enfant et vous rappellera avec une heure et un lieu précis.

Si vous arrivez sur le site entre 15h30 et 16h00, il n'y aura pas de table de présence. Les jeunes seront en transition ou au rassemblement de fin de journée. Vous devrez trouver un superviseur pour vous diriger. L'idéal est d'aviser le matin même, si possible, et sinon de contacter le secrétariat dès que vous avez l'information nécessaire pour préparer son départ.



NOUVEAUTÉ : HOP HOP

Cet été, vous pourrez utiliser l'application Hop Hop pour réduire le temps d'attente lors de la récupération de votre enfant en fin de journée. L'utilisation est sur une base volontaire, le système habituel sera toujours en place. Toute l'information nécessaire sera transmise par courriel avant le camp.



COMMENT A ÉTÉ LA JOURNÉE DE VOTRE ENFANT?

Si votre enfant fréquente le service d'animation en après-midi, il est possible que le moniteur de votre enfant ait terminé sa journée quand vous viendrez le chercher. Il ne sera donc pas possible d'avoir un récit détaillé de comment s'est déroulé la journée. Dites-vous que pas de nouvelle : bonne nouvelle.

Si un incident ou une problématique est arrivé au cours de la journée, vous en serez averti le soir-même et un membre de notre équipe pourra vous donner l'information. Aussi, il n'est pas rare d'avoir un appel durant la journée si un évènement se produit et que nous voulions vous en aviser pour être certain que le message soit bien transmis, notamment pour une petite blessure.

Si jamais vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à rencontrer le superviseur présent sur place. S'il n'a pas l'information, il fera le message à son collègue qui entrera en communication avec vous.



BAIGNADE ET PISCINE

Les Loisirs Saint-Sacrement appliquent la politique municipale de la ville de Québec pour ce qui est du port de la veste de flottaison lors d'activités de baignade. Celle-ci s'applique à la piscine au camp, mais aussi lors des sorties où il y a des activités sur un plan d'eau. Lorsque votre enfant doit porter une veste de flottaison, celle-ci lui est fournie par le camp. Vous n'avez donc pas à en apporter une.

3 à 6 ans : Le port de la veste de flottaison est obligatoire pour tous sans exception.

7 à 10 ans : Si le parent désire que l'enfant ne porte pas de veste de flottaison, l'enfant devra réussir le test de nage obligatoire. Si l'enfant échoue le test de nage ou ne s'y présente pas, il devra porter une veste de flottaison. L'enfant doit refaire le test chaque année. Aucune exception ou équivalence ne sera accordée.

Le parent peut aussi décider que l'enfant porte une veste de flottaison s'il juge que son enfant ne possède pas les compétences aquatiques nécessaires pour se baigner en grand groupe de façon sécuritaire.

11 à 15 ans : Le port de la veste de flottaison est au choix du parent. Si le parent n'est pas certain, le jeune peut se présenter au test de nage et il sera évalué. En cas d'échec, le jeune sera obligé de porter la veste de flottaison.

Note : Si votre enfant change de catégorie d'âge en cours d'été, il sera possible d'appliquer la procédure de son nouveau groupe d'âge à compter de sa date d'anniversaire.



TEST DE NAGE

La Ville de Québec a adopté une procédure de sécurité aquatique en matière de baignade à l'intention de tous les enfants inscrits au camp de jour.

Le test de compétence aquatique a pour but de vérifier les aptitudes de tout enfant de 7 ans et plus et vise à déterminer s'il doit porter une veste de flottaison individuelle (VFI) lors des périodes de baignade au camp de jour. La décision relève des sauveteurs et est sans appel. Aucune reprise du test n'est permise.

Les 3 épreuves se font en continu, sans possibilité d'arrêt.

- Entrer à l'eau désorienté;
- Nager sur place 1 minute;
- Nager sans arrêt sur une distance de 25 m.

À la date de la première journée du camp de jour, un enfant âgé de :

- 3 à 6 ans doit obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle (VFI);
- 7, 8, 9 et 10 ans, qui sait nager, doit passer un test de compétence aquatique;
- 11 ans et plus doit se soumettre à un test de compétence aquatique si le parent en a fait la demande dans la « fiche santé ».

Deux fins de semaine de tests sont prévues à la piscine intérieure du Complexe Sportif du Cégep Garneau :

Le 17 et 18 mai de 13h30 à 17h00.

Le 24 et 25 mai de 13h30 à 17h00.

Aucune réservation : Premier arrivé, premier servi

Par la suite il est possible que des plages horaires supplémentaires soient offertes pour faire des tests dans la piscine extérieure du Parc St-Sacrement dès son ouverture, prévue pour le 13 juin. L'information vous sera transmise par courriel dès qu'elle sera disponible.

Aucune évaluation des aptitudes de nage ne sera effectuée une fois le camp débuté. Si vous ne vous présentez pas aux tests de nage, votre enfant de 7 à 10 ans portera automatiquement une VFI durant l'été.



BRACELETS ROUGES ET VERTS

Pour identifier quels enfants doivent porter une veste de flottaison, nous utilisons un système de bracelets rouges et verts. Les moniteurs mettent les bracelets aux enfants avant d'aller à la piscine. Les enfants portant un bracelet vert peuvent se baigner sans veste de flottaison. Ceux portant un bracelet rouge doivent enfiler la veste de flottaison pour pouvoir pénétrer dans l'enceinte de la piscine.

Pour faciliter la gestion des périodes de baignade, nous vous demandons, si possible, de laisser le bracelet à votre enfant tout au long de la semaine.

Lors des périodes de baignade, les moniteurs sont chargés de l'animation dans l'eau et hors de l'eau. L'enfant ne sera pas continuellement à proximité de son moniteur, mais notre équipe d'animation est répartie sur l'ensemble de la piscine.

Une équipe de sauveteurs (gilet blanc) ainsi qu'un sauveteur responsable sont sur place pour assurer la surveillance et la sécurité de tous les enfants du camp lors de leur baignade.

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Tous les enfants inscrits au PVE auront la chance de participer à une activité spéciale par semaine (ex. : olympiade, kermesse...), invités spéciaux (ex. : spectacle de magie, représentation de pièce de théâtre...), etc. !



MATÉRIEL

Chaque jour, votre enfant devrait avoir avec lui les éléments suivants dans un sac à dos qu'il peut transporter :

- Boîte à lunch avec repas **froid** et collations;
- Bouteille d'eau;
- Maillot de bain et serviette (un sac étanche pour ranger les vêtements humides est idéal);
- Chandail chaud ou imperméable selon la température;
- Chapeau ou casquette (indispensable);
- Crème solaire (idéalement hypoallergène, vérifier la quantité restante régulièrement).

Pour les plus jeunes, prévoir des vêtements de rechange dans le sac à dos en cas de mésaventure en cours de journée.

Nous vous demandons d'identifier les effets personnels de votre enfant.

Il est **interdit** d'apporter les items suivant au camp : cellulaire, montre intelligente, jeux électroniques, argent de poche, cartes de jeu et bijoux. De plus, nous vous recommandons fortement de ne pas laisser votre enfant apporter des jouets de la maison ainsi que des objets de valeurs.

Comme les enfants joueront dehors, feront des bricolages, etc., nous vous recommandons d'habiller votre enfant en conséquence. Les vêtements griffés et de valeur sont à éviter.

Camps spécialisés - matériel supplémentaire : Pour plusieurs camps spécialisés, du matériel supplémentaire est nécessaire. Veuillez consulter la section matériel sur la page web du camp spécialisé de votre enfant pour vous assurer qu'il aura tout le matériel nécessaire.

- Pendant la durée du camp, les objets perdus sont conservés sur le site où ils ont été perdus. Nous vous invitons à faire un tour régulièrement aux objets perdus durant l'été. Les objets perdus à la piscine se retrouveront au Centre des Loisirs Saint-Sacrement (1360, boul. de l'Entente). **Nous ne sommes pas responsables des vols ou bris d'objets personnels.**
- À la fin du camp, tous les objets seront ramenés au Centre des Loisirs Saint-Sacrement et vous aurez jusqu'au 5 septembre pour les récupérer. Après cette date, nous remettrons ce qui n'aura pas été réclamé à un organisme de bienfaisance.

CRÈME SOLAIRE

- Nous vous demandons de faire une première application de crème solaire avant de partir de la maison le matin. Nous allons prévoir plusieurs périodes pour en remettre au cours de la journée y compris dès que les enfants se retrouveront à l'extérieur.
- Votre enfant doit idéalement être autonome pour appliquer sa crème solaire. Nos animateurs pourront les guider, voire les aider dans le cas des 3-6 ans. Nous vous conseillons de pratiquer à la maison avec les tout-petits avant leur venue au camp. Si votre enfant nécessite supervision ou aide supplémentaire, merci d'en aviser son animateur. Nos moniteurs sont autorisés à appliquer la crème solaire à vos enfants (pour les plus petits qui éprouvent de la difficulté à s'en appliquer).
- Chaque enfant doit avoir sa propre crème solaire, nous ne permettrons pas les échanges de crème en raison des allergies.

TENUE VESTIMENTAIRE

Les enfants bougent beaucoup lors de leur journée au camp de jour, il est donc nécessaire de porter des vêtements confortables. Il est important de prévoir des vêtements en fonction de la météo annoncée.

Voici l'habillement recommandé :

- Short mi-cuisse ou pantalon sport;
- T-shirt ou chandail à manches longues;
- Chaussures sport ou sandales fermées (au talon et aux orteils);
- Casquette ou chapeau.

Note : En raison de la nature des activités au camp de jour, il se peut que les vêtements se salissent ou s'abîment. Veuillez habiller votre enfant en conséquence.

Les vêtements suivants sont interdits afin de permettre à votre enfant de profiter pleinement des activités en toute sécurité :

- Sandales de type gougounes ou crocs;
- Talons hauts;
- Robes et jupes;
- Camisoles et débardeurs à fines bretelles;
- Chandail décolleté ou bédaine;
- Vêtement à message négatif ou violent.



BOÎTE À LUNCH

La boîte à lunch de votre enfant doit contenir au minimum un dîner froid ainsi que deux collations santé.

Comme nous n'avons pas de réfrigérateur, il est important d'inclure un bloc réfrigérant (Ice Pack) dans la boîte à lunch afin de conserver la nourriture au frais.

Puisque les enfants sont en constant déplacement, il est obligatoire que votre enfant ait un lunch froid durant la journée, ou bien un repas dans un thermos. Souvent les enfants mangent au parc et donc aucun four micro-ondes n'est disponible.

Idées de recettes : Vous pouvez trouver des idées de recettes santé pour les boîtes à lunch à l'adresse suivante : <http://www.treplinsante.ca/accueil>

LES INTERDITS : Les produits contenant des noix ou des arachides sont interdits au camp en raison des allergies alimentaires. Les boissons énergisantes sont aussi proscrites.



SANTÉ ET SÉCURITÉ : FICHE SANTÉ

Lors de l'inscription de votre enfant, vous nous avez transmis des informations sur sa santé. Nous vous recommandons de vous assurer de leur exactitude sur notre plate-forme d'inscription. Ces informations seront transmises au moniteur de votre enfant. Si jamais un changement dans l'état de santé de votre enfant survient durant l'été, il est important d'aviser rapidement le secrétariat au 418 681-7800 poste 0.



SANTÉ ET SÉCURITÉ : ENFANT MALADE

Si votre enfant est malade ou présente les symptômes listés ci-dessous, nous vous demandons de le garder à la maison et de nous en aviser. En cas d'apparition des symptômes en cours de journée, nous vous demanderons de venir chercher votre enfant.

- Poux ou lentes;
- Vomissements ou diarrhée;
- Fièvre de plus de 38,5 °C;
- Plaie infectée et non traitée;
- Maladie contagieuse ou parasitaire.

Tout les animateurs doivent suivre une formation de base en premiers soins.

Notre équipe de superviseurs et de responsables ont une formation plus approfondie (16h CNNST).

Notre équipe est donc en mesure d'intervenir en cas d'incident au camp.

Si un incident survient, nous communiquerons avec vous et un rapport d'incident sera complété.

La sécurité de vos enfants est une priorité pour nous.

SANTÉ ET SÉCURITÉ : MÉDICAMENTS

Dans la mesure du possible, nous vous demandons d'éviter que votre enfant ait à prendre des médicaments pendant les heures de camp. Par contre, si cela est indispensable, vous devez remplir l'autorisation pour médicaments et nous la retourner avant le séjour de votre enfant. Toute médication doit être prescrite par un médecin même si elle est disponible en vente libre et nous aurons besoin d'un document papier signé par un médecin ou un pharmacien.

Le responsable de site prendra en charge la médication de votre enfant. C'est donc à lui que vous devrez la remettre. Il consignera dans un rapport que le médicament a bien été donné. Le médicament sera conservé dans le bureau du responsable de site et vous pourrez le récupérer en fin de journée.



SANTÉ ET SÉCURITÉ : ALLERGIES/EPIPEN

Si votre enfant souffre d'allergie et a besoin d'un auto-injecteur d'adrénaline, il est très important de nous en aviser. Si nous en sommes informés, notre personnel a l'autorisation et la formation pour l'administrer.

L'enfant doit transporter son auto-injecteur sur lui dans un étui attaché à la taille. Il ne peut être mis dans la boîte à lunch ou dans le sac à dos, car l'enfant n'aura pas toujours ceux-ci en sa possession. Aucun moniteur n'est autorisé à transporter l'auto-injecteur.

Comme les enfants font plusieurs activités sur différents sites, ils mangent chaque jour à un endroit différent. C'est pourquoi nous jugeons qu'il est plus prudent d'avoir l'EpiPen de votre enfant sur lui. Cela peut lui sauver la vie.

De plus, dans le passé, il est arrivé qu'un moniteur quitte le soir avec l'EpiPen d'un enfant de son groupe par erreur, car c'est lui qui le gardait dans son sac à dos.

La sécurité et la vie de votre enfant peut dépendre de son EpiPen. C'est pourquoi il doit toujours l'avoir sur lui, et non dans un sac ou dans une boîte à lunch.

CODE DE VIE

Il est à noter que tout le personnel du Camp de jour St-Sacrement a autorité sur les enfants fréquentant le camp et ce, durant tout leur séjour. La personne témoin d'un geste qui va à l'encontre du code de vie du camp, avisera immédiatement le responsable qui prendra la décision des mesures à prendre, selon le manquement.

Règle 1 : Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles.

Règle 2 : J'écoute les consignes de mon animateur.

Règle 3 : Je respecte mon environnement et le matériel mis à ma disposition.

Aucune forme de violence physique et d'intimidation ne sera tolérée. Il est possible que vous receviez un appel de notre part pour venir chercher votre enfant si ce dernier commet un acte de violence considéré comme grave.

Le code de vie s'applique à tous les enfants du camp, même les enfants à besoins particuliers qui sont accompagnés.



MANQUEMENT AU CODE DE VIE

Selon la gravité du manquement, une procédure s'appliquera. Dans cette situation, la collaboration des parents est essentielle.

Note : Une répétition de comportement jaune peut mener à un orange et une répétition d'orange à un rouge. Selon la gravité des gestes, la direction du camp de jour se réserve le droit de modifier l'ordre des sanctions

	<i>Exemples de comportement</i>	<i>Mesures</i>
Jaune	<ul style="list-style-type: none">• Refus de participer• Non-respect des consignes• Langage inapproprié• Non-respect des règles sanitaires	<ul style="list-style-type: none">• Avertissement à l'enfant• Conséquence en lien avec le comportement (ex : reprise de temps)• Avertissement au parent
Orange	<ul style="list-style-type: none">• Fugue du camp• Bris de matériel• Bousculade et chamaillade• Insulte	<ul style="list-style-type: none">• Temps d'arrêt, geste réparateur et avertissement au parent• Rencontre entre le parent, l'enfant et le superviseur• Signature d'un contrat de comportement et rencontre avec le parent
Rouge	<ul style="list-style-type: none">• Violence physique ou verbale• Intimidation• Comportement dangereux pour sa sécurité ou celle des autres	<ul style="list-style-type: none">• Retrait de l'enfant du groupe pour le reste de la journée et rencontre entre le parent, le superviseur et le coordonnateur• Retrait de l'enfant du camp une journée• Retrait de l'enfant du camp une semaine• Renvoi de l'enfant pour le reste de l'été



MÉCANISME D'APPLICATION AUX MANQUEMENTS AU CODE DE VIE

Pour tout manquement aux règles de vie, il est à noter qu'il y a une gradation dans les interventions effectuées.

Par exemple, une fiche de réflexion peut être remplie, un geste réparateur peut être exigé ou encore, une suspension ou un renvoi peuvent être appliqués. Dans tous les cas, les parents seront informés de tous les développements et ce, pour assurer une bonne collaboration entre la famille et le camp de jour.

Manquements	Conséquence
1	Avertissement verbal donné à l'enfant. Au compte de deux, on passe au « manquement 2 »
2	Application d'une conséquence en lien avec le comportement de l'enfant.
3	Fiche de réflexion à remplir par l'enfant. Le superviseur est avisé. Les parents sont avisés.
4	Retrait de l'enfant du groupe et mise sur pied d'un avis écrit et d'un contrat de comportement. Le coordonnateur est avisé.
5	Retrait de l'enfant du camp pour une journée ouvrable. Sans remboursement.
6	Retrait de l'enfant du camp pour trois jours ouvrables. Sans remboursement
7	Retrait de l'enfant du camp pour le reste de l'été. Sans remboursement.

Il est à noter que la direction du Camp de jour St-Sacrement se réserve le droit de modifier les moyens et les mécanismes selon la situation. De plus, l'application de ses règles se fait dès l'arrivée de l'enfant au camp et ce, jusqu'à la fin de son séjour.



INFOS EN VRAC

- **Communication courantes pendant l'été** : Vous pouvez rejoindre en tout temps le secrétariat des Loisirs Saint-Sacrement par téléphone au 418 681-7800 poste 0 ou par courriel au clss@clss.qc.ca. N'hésitez pas à laisser un message sur la boîte vocale, les appels sont retournés rapidement. Le secrétariat pourra acheminer vos messages à notre personnel d'animation sur le terrain.
- **Communication avec la direction du camp** : Si vous avez besoin d'informations plus précise, de nous faire parvenir un souci par rapport à votre enfant ou de communiquer toute autre information jugée pertinente à la direction, vous pouvez rejoindre la direction du camp au 418 681-7800 poste 1 ou par courriel au jplouffe@clss.qc.ca
- **Qui est le moniteur de votre enfant** : Avant chaque semaine de camp, vous recevrez un appel du moniteur de votre enfant qui prendra le temps de se présenter et répondre à vos questions. S'il n'y a pas de réponse au moment de l'appel, le moniteur laissera un message vocal et vous pourrez communiquer avec le secrétariat pour tout autre question.
- **Jumelage avec ami** : Il est possible de communiquer avec le secrétariat **par courriel** pour effectuer une demande de jumelage. Nous tenons à vous aviser que nous faisons de notre mieux pour répondre à toutes les demandes de jumelage, mais il n'est pas garanti que le jumelage sera possible. Notez également que les demandes de jumelage doivent être faites avant le 6 mai 2025 et par la suite, les groupes seront formés et les chances de pouvoir jumeler votre enfant à son ami diminueront considérablement.
- **Enfants à besoins particuliers** : Le camp accueille plus de 30 enfants ayant des besoins particuliers chaque été. Cela est possible grâce au soutien financier de la Ville de Québec, au soutien financier accordé de notre organisme ainsi qu'au dévouement de notre personnel.

Pour plus d'informations :

[Programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers](#)

Pour présenter une demande d'accompagnement, vous devez remplir le formulaire d'évaluation et inscrire votre enfant au camp avant le 1 avril.



INFOS EN VRAC

- **Aide aux familles à faible revenu** : Il est possible pour les familles à faibles revenus dont un ou plusieurs enfants sont inscrits au camp PVE d'avoir accès à une aide financière pouvant aller jusqu'à 75 % du coût d'inscription. Pour plus d'informations, communiquer avec nous au 418-681-7800, poste 0 ou au clss@clss.qc.ca.
- **Renseignements personnels** : Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (RLRQ, c. p-39.1), les renseignements personnels recueillis par les Loisirs St-Sacrement, nécessaires à la mise en œuvre du programme et au respect des clauses contractuelles reliées au Programme Vacances-Été, pourraient être communiqués à la Ville de Québec..
- **Relevés 24 (pour frais de garde)** : Les camps de jour sont admissibles à des crédits d'impôt pour les frais de garde. Un relevé sera disponible à la fin février de l'année suivante.
- **Modalité d'inscription** : Le paiement peut se faire au moment de l'inscription par carte de crédit, en argent comptant (exclus la salle de motricité), par chèque ou par paiement direct (montant total) ou dans les dix jours suivants l'inscription. Il est aussi possible de faire le paiement en trois versements directement sur votre carte de crédit. Pour une inscription après le 1er juin, le paiement doit être fait en entier.
- **Annulation ou modification avant le début la semaine de camp** : Aucun frais ne seront chargés dans la mesure où l'annulation et la demande de modification avant le début du camp. Toute demande doit se faire par courriel à clss@clss.qc.ca.
- **Annulation ou modification après le début la semaine de camp** : Sauf sur présentation d'un billet médical, une retenue de 10 % sera exigée sur les services qui n'ont pas été reçus. Vous devrez payer les coûts des services déjà reçus. L'annulation doit se faire par courriel à clss@clss.qc.ca.
- **Annulation par le client après le début du camp** : Aucune annulation après l'activité ne sera acceptée. Aucun remboursement ne sera émis.
- **Annulation de l'activité par notre organisme** : Il est possible que notre organisation doive annuler une activité par manque d'inscription. Dans ce cas, 100 % des frais de l'activité seront remboursés.





→ 13 A
→ 14

FILM NEGATIVE

FILM NEGATIVE



Bon été à tous!



**LOISIRS
SAINT-SACREMENT**
Complice de vos loisirs!